

PROGRAMME DE FORMATION

Se former à la prévention des risques majeurs en tant que référent prévention désigné en entreprise

Durée : 7 h – Modalité Présentiel – Niveau Initiation

Résumé de la formation :

Votre entreprise est exposée à des risques naturels qui peuvent impacter les salariés et/ou l'activité ?

Si oui, cette formation est là pour vous, en tant que référent prévention, pour connaître les risques majeurs, savoir les prévenir et agir en cas de crise. Cette formation a d'abord été conçue pour répondre aux objectifs du décret 2023-333 du 3 mai 2023 qui demande aux "référénts prévention" désignés dans les entreprises des DROM COM de suivre une formation en matière de santé et sécurité au travail qui intègre le volet formation en prévention des risques naturels. L'association Résiliances propose également cette formation aux entreprises de la métropole qui souhaitent s'engager dans la prévention des risques naturels.

Public visé par la formation : Référénts prévention des entreprises

Métiers – fonctions : dirigeant, responsable QSE, référent prévention

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV Niveau de sortie : IV
(IV est le niveau bac, Cf. référentiel des diplômés et qualifications du RNCP).

Prérequis : aucun

Objectif de formation : A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :

Prévenir les risques naturels majeurs dans l'entreprise. Informer de manière régulière et appropriée les salariés sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés sur leur lieu de travail ainsi que sur les mesures de prévention.

Programme détaillé de la formation

1. Connaître les risques majeurs, leurs conséquences et savoir les prévenir

- Inventorier les sources d'information sur les risques majeurs et s'appropriier les réglementations
- Connaître les risques majeurs, leurs conséquences sur les salariés et l'activité et les mesures de prévention
- Définir une stratégie de prévention, d'information et de protection dans l'entreprise

2. Informer les travailleurs aux risques naturels auxquels ils sont exposés

- Construire ses propres outils d'information
- Diffuser l'information
- Évaluer le niveau d'appropriation de l'information

3. Les mesures de protection et de sauvegarde

- Connaître les mesures de protection et de sauvegarde
- Organiser un exercice de gestion de crise dans l'entreprise

c. Savoir transmettre les mesures de prévention et des consignes de sécurité définies par l'employeur

Informations générales :

Domaine de formation : Cf. le référentiel du bilan pédagogique et financier pour les catégories d'action

Objectif général : Développement des compétences des salariés.

Modalités d'admission : Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

Délais d'accès : 15 jours après la réception par l'organisme de formation de vos documents contractuels de formation signés par l'entreprise.

Type de formation : Collective en intra-entreprise / Collective en inter-entreprises / individuelle

Modalité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la formation

> Modalités de mise en œuvre :

- Des formateurs expérimentés
- Des temps d'échanges s'appuyant notamment des cas pratiques des entreprises participantes
- Des temps pédagogiques et outils remis aux participants par voie dématérialisée ou sur place

> Modalités de suivi :

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation, en présentiel
- États de connexion et/ou travaux des stagiaires pour la modalité distancielle
- Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus
- Attestations d'assiduité et de formation

> Évaluation de la formation :

- Évaluation formative séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis des stagiaires par : **Évaluations pré et post acquis**
- Évaluation de la formation par le formateur
- Bilan qualitatif de l'action complétée par un échange de fin de session avec les parties prenantes disponibles
- Indicateurs de résultats sur le site internet ou bien sur demande

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées

➤ **Méthodes pédagogiques :**

- Évaluation préalable de la demande et des besoins
- Adéquation des contenus pédagogiques tout en restant en adéquation avec les objectifs de la formation
- Méthodes pédagogiques actives, interrogatives et affirmatives ; travaux de sensibilisation, apports théoriques et de mise en application ; travail individuel et / ou de groupe.

➤ **Ressources pédagogiques : Support de cours, mise en situation, étude de cas, exercices pratiques**

➤ **Moyens techniques :**

- Locaux adéquats
- Une superficie suffisante et conforme à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Équipements adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles
- Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les accès à distance, les outils proposés sont accessibles gratuitement et testés en amont.

➤ **Encadrement :**

RÉSILIANCES mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)
- **Support technique et pédagogique** disponible auprès du formateur et de centre de formation de 9h30 à 17h30, joignable par téléphone au 06 74 40 92 51 (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS. Réponse effectuée dans la demi-journée suivante.

RÉSILIANCES est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences.

➤ **Qualité du formateur/formatrice : Expert en prévention des risques majeurs**

- **Référent dans l'organisme de formation :** Sandra Decelle-Lamothe
- **Référent dans l'entreprise commanditaire :** Pour les formations intra-entreprises uniquement

Modalités d'organisation :

Durée de la formation : 7 h

Modalité : Présentiel

Rythme : Sessions consécutives en présentiel

Organisation : Accueil des stagiaires, organisation des pauses, réservation de la salle de formation, réalisés par l'organisme de formation dans ses locaux ou par l'entreprise commanditaire dans ses locaux. Repas non inclus, organisé au restaurant. Hébergement non inclus possible sur place, contactez-nous. Envoi d'un lien Zoom avec la convocation de formation pour les formations à distance.

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires

Dates : Se référer à votre convention ou convocation de formation.

Horaires de la formation : à définir.

Lieu : Dans les locaux de l'organisme de formation, ou dans les locaux du commanditaire ou à distance.

Accessibilité et handicap : Pour les salles gérées par l'OPAC : salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Pour les salles gérées par l'entreprise commanditaire, rapprochez-vous de votre référent formation dans votre entreprise. Pour les besoins en compensation pédagogique, contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier vos besoins.

Tarifs :

Tarif inter-entreprises : 600,00 € HT par personne (720,00€ TTC)

Tarif de groupe intra-entreprise : Transmis après analyse de votre demande et adaptation du programme

Formation disponible en format individuel ou collectif, en intra entreprise, en inter-entreprises et modalité AFEST : contactez-nous.

Contact : Sandra Decelle-Lamothe - 06 74 40 92 51

Mise à jour le 15/12/25